



# coronavirus COVID-19



## À DIFFUSER

---

**Destinataires :** Aux employés de l'Hôtel-Dieu

**Date :** 12 mai 2020

**Objet :** **Centre temporaire d'uniformes à l'Hôtel-Dieu**

---

À l'Hôtel-Dieu, à partir du jeudi 14 mai, les uniformes ne seront plus disponibles près des vestiaires, mais plutôt via un centre temporaire. Cela assurera une gestion plus efficace des uniformes et permettra aux employés de se procurer des pantalons, des chemises de chirurgie et des sarraus.

**Où :**  
Pavillon Jeanne-Mance, rez-de-chaussée, porte 7-046

**Quand?**  
Du lundi au dimanche  
6 h 30 à 9 h 30  
12 h 30 à 16 h 30

**Comment cela fonctionne ?**

Un employé pourra y prendre deux ensembles d'uniforme et deux sarraus à la fois. Pour assurer un bon roulement, les vêtements souillés empruntés doivent être déposés dans les bacs de dépôt prévus à cet effet.

Les uniformes ne doivent pas être portés à l'extérieur du lieu de travail. L'entretien des uniformes se fait exclusivement via le service de buanderie de l'hôpital.

Merci de votre collaboration,

Direction des approvisionnements et de la logistique